



ASSOCIATION OF  
EQUIPMENT MANUFACTURERS

AGRICULTURE  
CONSTRUCTION  
FORESTRY  
MINING  
UTILITY

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire  
Étude sur les progrès de la technologie et de la recherche dans le  
secteur agricole susceptibles de soutenir les exportations  
canadiennes

Mémoire présenté par :  
l'Association of Equipment Manufacturers

[www.aem.org](http://www.aem.org)

Le 11 juin 2018

World Exchange Plaza  
Suite 700-45 O'Connor Street  
111 Albert St., PO Box 81067  
Ottawa, Ontario K1P 1B1

T 613.566.4568  
F 613.566.2026

HEADQUARTERS: MILWAUKEE, WI  
OFFICES: WASHINGTON, DC OTTAWA, CANADA BEIJING, CHINA

WWW.AEM.ORG  
AEM@AEM.ORG  
Toll Free: 866.AEM.0442

Merci, Monsieur le Président, honorables membres du Comité et membres du personnel d'avoir donné à l'Association of Equipment Manufacturers l'occasion de s'exprimer devant vous cet après-midi.

Permettez-moi, en guise d'introduction, de dire quelques mots sur les entreprises membres de l'Association of Equipment Manufacturers (AEM). L'AEM est une association professionnelle qui représente les fabricants de matériel agricole et de construction ainsi que les fabricants d'équipement forestier et minier. Les membres comprennent des fabricants d'équipement plus importants, comme Case IH et John Deere, ainsi que des fabricants canadiens très prospères comme MacDon et Buhler au Manitoba, Honey Bee et Seed Hawk en Saskatchewan, Agri-Trend et Groundworks Safety Systems en Alberta. Au total, l'AEM représente environ 900 membres au Canada et aux États-Unis.

Cet après-midi, j'aimerais aborder trois sujets :

- l'importance du commerce comme moteur de croissance de l'agriculture;
- les réalisations novatrices des fabricants d'équipement canadiens;
- les défis auxquels font face aujourd'hui les fabricants d'équipement.

### **Le commerce international et les exportations canadiennes**

La technologie joue un rôle important dans la multiplication de mesures durables dans le secteur agricole et en matière de protection de l'environnement. L'AEM appuie l'objectif du gouvernement, annoncé dans le budget de 2017, soit atteindre 75 milliards de dollars par année en exportations agroalimentaires d'ici 2025.

De plus, en 2016, le Conseil consultatif en matière de croissance économique, dirigé par Dominic Barton, a déterminé que l'agriculture et l'agroalimentaire constituaient un secteur à fort potentiel de croissance économique.

Le 1<sup>er</sup> juin 2018, lors d'un événement de Canada 2020, Dominic Barton a partagé les recherches de McKinsey Analytics<sup>1</sup> qui font ressortir un certain nombre d'occasions de croissance où les investissements dans l'agroalimentaire sont susceptibles de se concentrer. Les quatre domaines de croissance les plus prometteurs sont les protéines végétales en Asie, les aliments fonctionnels, l'aquaculture et l'équipement agricole.

Compte tenu de ces possibilités de croissance à l'échelle mondiale, le matériel agricole et le secteur agricole dans son ensemble continueront d'être essentiels à la croissance économique du Canada à l'avenir.

Le Conseil consultatif a également recommandé au gouvernement de commencer à formuler des stratégies pour ouvrir la voie à la croissance de secteurs à fort potentiel comme l'agriculture. Afin d'y parvenir, le gouvernement doit s'engager à fixer des objectifs stratégiques d'ici à 2025 aux ministres de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, de la Santé, du Commerce international, de l'Environnement et du Changement climatique. Pour que ces objectifs se concrétisent, il faudra établir dans tous les ministères des cibles de rendement mesurées, y compris pour l'emploi et les exportations. En effet, la mesure du rendement est l'un des principes de la directive « Politique sur les résultats<sup>2</sup> » du gouvernement canadien.

Les entreprises membres de l'AEM exercent leurs activités et exportent dans le monde entier. Par conséquent, le commerce international et l'harmonisation continue de la réglementation entre le Canada et les États-Unis restent une priorité pour les membres de l'AEM. L'AEM est toujours un ardent défenseur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et elle plaide en faveur de la modernisation de l'accord, tant aux États-Unis qu'au Canada. L'AEM continue d'être le fer de lance des efforts de l'industrie pour éviter des droits de douane qui porteront préjudice non seulement aux fabricants, mais aussi à nos clients. Il est de la plus haute importance pour notre industrie que le matériel agricole circule sans encombre entre le Canada et les États-Unis et que les fabricants puissent exporter librement des produits vers d'autres marchés.

### **Innovations canadiennes**

Les technologies novatrices utilisées dans le matériel agricole ont contribué à accroître la productivité agricole, tout en augmentant plus que jamais la durabilité de ce secteur d'activités. Les agriculteurs canadiens comptent sur le matériel que conçoivent et mettent au point les membres de l'AEM pour avoir accès à des technologies propres et à des outils novateurs et réduire ainsi les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de la production agricole.

Pendant leur visite de l'usine CNH de Saskatoon, les membres du Comité ont pu constater à quel point ces investissements dans l'innovation font leur chemin jusqu'à l'atelier de fabrication et l'équipement. Les procédés de fabrication modernes permettent de produire du matériel qui répond aux besoins particuliers des agriculteurs.



## Les défis actuels des fabricants d'équipement

Au Canada, pour que l'innovation se poursuive dans le domaine de la fabrication de matériel, il faut que les régions rurales et éloignées du pays aient accès aux services Internet à large bande. Aujourd'hui, dans l'ensemble du pays, le déploiement de la large bande en milieu rural ne répond pas aux exigences élevées en matière de transmission de données de l'agriculture de précision et d'autres services riches en contenu déployés par les agriculteurs.

La compétitivité de l'agriculture au Canada dépend de l'augmentation et de l'amélioration des services à large bande dans les collectivités rurales. En avril 2018, le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie a publié un rapport à ce sujet.

L'AEM appuie les recommandations que le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie a faites en avril 2018 à Innovation, Sciences et Développement économique Canada, à savoir formuler une stratégie globale en matière de large bande en milieu rural en collaboration avec les principaux intervenants. Les services à large bande en milieu rural sont essentiels pour que les agriculteurs et les éleveurs canadiens soient concurrentiels à l'échelle mondiale et à égalité avec ceux d'autres pays.

Les fabricants d'équipement de toute l'Amérique du Nord portent toute leur attention sur le déficit de compétences auquel sont confrontés les secteurs de l'agriculture, de la construction et des services publics pour pourvoir non seulement les postes dans les ateliers de leurs entreprises, mais aussi les postes de technicien en entretien et réparation d'équipement et d'opérateurs d'équipement pour les utilisateurs finaux.

L'AEM appuie les politiques qui encouragent les fabricants d'équipement à s'engager à l'échelle locale dans des activités de développement de la main-d'œuvre et attirent l'attention des élèves, des enseignants et des parents sur les emplois et les carrières dynamiques et bien rémunérés qui existent dans le secteur manufacturier et dans les secteurs que nos membres soutiennent, comme l'agriculture.

L'accès et l'utilisation du Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental qui offre des incitatifs fiscaux représentent une autre difficulté à laquelle se heurtent les fabricants d'équipement. Ce programme fédéral d'encouragements fiscaux vise à encourager les entreprises canadiennes à faire de la recherche et du développement au Canada.



Bien que l'AEM appuie ces objectifs, peu de membres de l'AEM ont recours à ce programme, parce que le processus de soumission est trop ardu et trop lourd. La rentabilité du programme a diminué en raison du fardeau administratif qui pèse sur les demandeurs. Il faut encourager l'Agence du revenu du Canada à éliminer les problèmes qui découragent les entreprises à avoir recours à ce programme.

## Conclusion

Nous vous remercions d'avoir entrepris cette étude et d'avoir pris en considération le mémoire de l'AEM. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

---

<sup>1</sup> Source : « Global agriculture's many opportunities », *McKinsey on Investing*, numéro 2, été 2015, p. 63.

<sup>2</sup> <https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=31300>.